

Le compte emploi ressources 2020



SERMENT DE CŒUR

Spécial comptes 2020

EMPLOIS	2020 (en €)	affectation par emploi ressources année N	RESSOURCES	2020 (en €)	suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N
1 - MISSIONS SOCIALES			REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES NON UTILISÉES		
1 - 1 Réalisées en France	9 495 347,42	9 342 256,13	1 - RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC	18 582 349,45	31 601 969,18
- actions réalisées directement			1 - 1 Dons et legs collectés		18 582 349,45
- établissements sociaux	4 513 136,01	4 465 317,07	- dons manuels non affectés	9 492 904,06	9 492 904,06
- autres actions réalisées directement	1 103 893,94	998 621,59	- dons manuels affectés	102 501,00	102 501,00
- secours directs aux personnes	3 878 317,47	3 878 317,47	- legs et autres libéralités non affectés	8 321 936,15	8 321 936,15
- versements à d'autres organismes agissant en France			- legs et autres libéralités affectés	0,00	0,00
1 - 2 Réalisées à l'étranger			1 - 2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public		
- actions réalisées directement			- dons produits financiers générés par excédents non utilisés	665 008,24	665 008,24
- versement à d'autres organismes					
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS			2 - AUTRES FONDS PRIVÉS	0,00	
2 - 1 Frais d'appel à la générosité du public	3 294 269,63	3 288 961,88	3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	411 178,78	
- dont frais d'appel et de traitement des dons	3 002 637,69	3 002 637,69	4 - AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	207 014,04	
- dont frais d'appel et de traitement des legs	291 631,94	286 324,19	- dont cotisations	0,00	
2 - 2 Frais de recherche des autres fonds privés			- dont produits des actions de communication	62 610,89	
			- dont produits de remboursement divers	332 418,49	
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	3 206 880,70	2 987 677,23	- dont produits divers	16 149,40	
- dont frais d'information et de communication	30 089,92	30 089,92	- dont produits financiers		
- dont frais de personnel de structure	1 478 122,28	1 383 959,36			
- dont autres charges de structure	1 689 354,56	1 564 314,01	I TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	19 094 821,58	
- dont frais financiers	9 313,94	9 313,94	II REPRIS DES PROVISIONS	1 007 765,44	
I TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	15 996 497,74	15 618 895,23	III REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTERIEURS	0,00	166 313,59
II DOTATIONS AUX PROVISIONS	813 664,27		IV VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTÉS		
III ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	3 292 425,01		V INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		
IV EXCÉDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	20 102 587,03		VI TOTAL GÉNÉRAL	20 102 587,03	18 748 663,04
V TOTAL GÉNÉRAL		0,00	VI Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		15 232 126,15
Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE		35 118 506,07
Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public					
VII Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public			ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
			Bénévolat		
Missions sociales			Frais de recherche	570 836,00	
Frais de recherche			Frais de fonctionnement		
Frais de fonctionnement			Total	570 836,00	
Total	0,00				

Dans le cadre des missions à destination des orphelins et de ses adhérents, deux Comptes d'Emploi des Ressources analytiques sont établis : l'un au titre des sommes reçues de la générosité publique et communiqué ci-dessus, l'autre au titre des actions mutualistes financées par les cotisations des adhérents. Pour mémoire, au titre de l'année 2019, le résultat global d'Orpheopolis s'élève à (+)1,7 M€ se répartissant à hauteur de (+)2,2 M€ pour la générosité publique et (-) 0,5 M€ pour les actions mutualistes. L'ensemble des documents est consultable sur notre site internet et pourra être adressé à tout donateur en exprimant la demande, à l'adresse suivante : Orpheopolis - Orphelinat Mutualiste de la Police Nationale-assistance - Service donateurs - 44, rue Roger Salengro - 94126 Fontenay-sous-Bois cedex.



LE MOT DU PRÉSIDENT

Chers donateurs, chères donatrices,
J'ai le plaisir de vous adresser, comme chaque année, votre Serment de Cœur « Spécial comptes ». Il retrace l'activité de notre institution en 2020.
Une année qui a été marquée par la crise sanitaire à laquelle nous avons tous dû faire face. Cette situation inédite et difficile ne nous a pour autant pas empêchés, grâce à la confiance que vous nous accordez, de maintenir nos actions et d'être toujours plus présents auprès de nos orphelins. Nous nous sommes sans cesse adaptés et nous continuons de le faire en cette période encore incertaine. Face à ces grandes turbulences, votre fidélité nous a été plus que jamais précieuse. De cela, nous ne vous remercierons jamais assez.

Stéphane Boutellière, Président

En 2020, grâce à votre générosité...



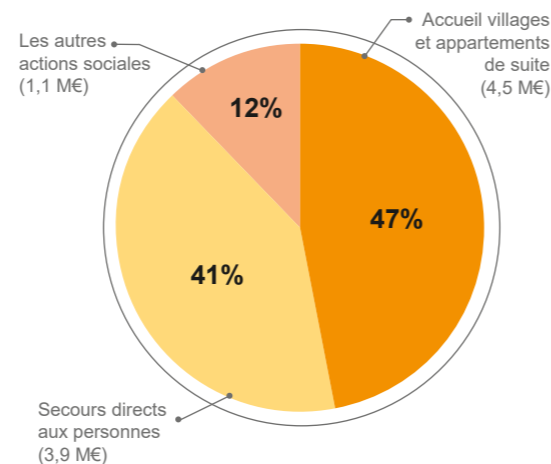
L'activité 2020 en chiffres

DES MISSIONS SOCIALES IMPACTÉES PAR LA CRISE

L'ensemble des missions sociales, en 2020, s'élève à 9,5 M€. Elles sont principalement composées des postes suivants :

- **les villages et appartements de suite** qui représentent une charge de 4,5 M€ (soit environ 47% des missions sociales) en comparaison de 4,6 M€ pour l'exercice 2019. Le coût des villages comprend les amortissements des biens immobiliers et équipements, les charges liées au personnel et les autres charges (fouritures, déplacements...),
- **les secours directs aux personnes** représentent 41 % des dépenses globales et s'élèvent à 3,9 M€ contre 3,8 M€ en 2019,
- **les autres actions sociales**, dont le montant ressort à 1,1 M€, sont en diminution par rapport à l'année précédente où elles s'élevaient à 2,6 M€. La raison principale est celle de l'annulation des colonies de vacances du fait des restrictions de déplacement imposées par la crise sanitaire de la COVID 19. L'assemblée générale d'Orphéopolis a décidé de reporter les budgets non utilisés pour les années à venir afin de faire bénéficier les orphelins, lésés par cette situation, de séjours supplémentaires à ceux habituellement dispensés.

La composition des actions sociales (pour 9,5 M€)



COMPOSITION DES RESSOURCES

Les ressources collectées auprès du public en 2020 sont quasiment stables par rapport à 2019 (19,1 M€ contre 19,2 M€ en 2019).

Les dons sont en progression de 324 233 € pour atteindre la somme de 9,6 M€.

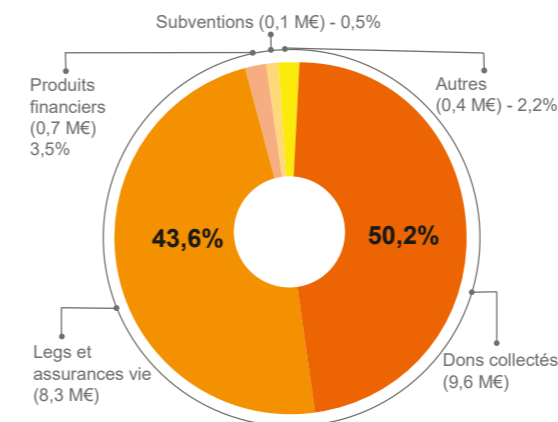
Le montant des **legs et assurances-vie** est de 8,3 M€ (9,2 M€ en 2019).

Ce niveau de ressources permet à Orphéopolis de maintenir une action sociale élevée à destination de ses orphelins de policiers et garantit un suivi équivalent pour les années à venir.

Les autres ressources sont constituées principalement :

- **des subventions** reçues pour 0,1 M€. Elles sont essentiellement constituées du versement par le ministère de l'Intérieur d'une subvention pour les séjours vacances organisés à destination des orphelins et de subventions ponctuelles de collectivités locales,
- **des produits financiers** pour 0,7 M€ (0,4 M€ en 2019).

La composition des ressources (pour 19,1 M€)



RESSOURCES COLLECTÉES NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE

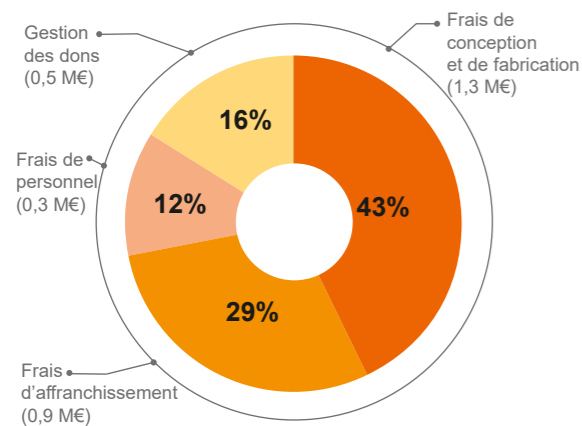
Après neutralisation et réincorporations réglementaires des dotations et reprise des provisions des amortissements et des investissements de l'année, les fonds non affectés en attente d'utilisation augmentent à hauteur de 35 118 806 € à fin 2020 contre 31 529 535 € à fin 2019.

Les fonds affectés en attente d'utilisation s'élèvent à 331 537 € contre 402 642 € à fin 2019.

L'excédent de 3,3 M€ est apporté aux réserves qui sont destinées à :

- assurer la continuité de la gestion courante et le gros entretien des villages,
- la poursuite d'acquisition des logements étudiants décidée en juin 2017,
- couvrir les futurs déficits générés par l'accroissement constant des aides sociales destinées aux orphelins de policiers, en tenant compte de la grande volatilité des ressources issues des legs et peu anticipable,
- réaliser les investissements structurels nécessaires au développement de notre activité pour répondre aux nouveaux besoins des orphelins.

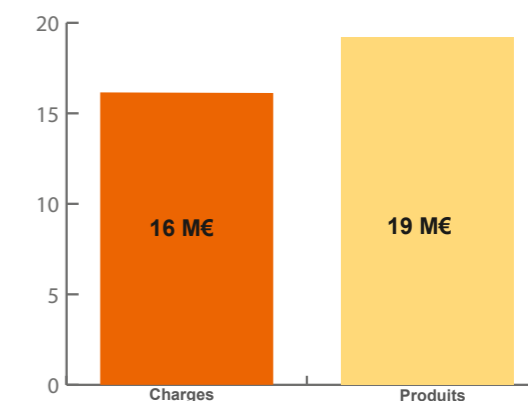
La répartition des frais de collecte et de gestion des dons (pour 3 M€)



DES FRAIS DE RECHERCHE ET DE GESTION DES FONDS COLLECTÉS REPRÉSENTANT 20,6% DES DÉPENSES

Des dépenses en légère diminution, en montant, par rapport à 2019. Les frais de recherche et de gestion des fonds collectés s'élèvent à 3,3 M€ contre 3,4 M€ en 2019. La politique d'investissements structurels entreprise depuis 2018 se poursuit et continue de porter ses fruits tant au titre de la collecte des dons que de l'activité legs et assurance-vie. Plus précisément, le poste "collecte des dons" ressort à 3 M€, celui de l'activité "legs et assurance-vie" à 0,3 M€.

Charges et produits hors provisions



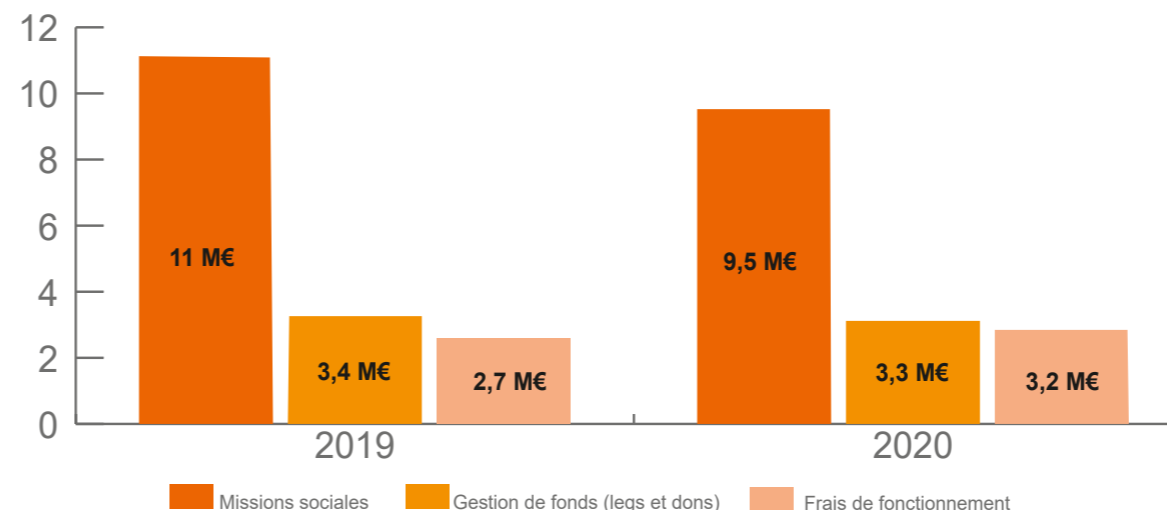
FOCUS SUR LES FRAIS DE FONCTIONNEMENT

Orphéopolis investit pour l'avenir de ses orphelins de policiers en se donnant les moyens d'atteindre les objectifs fixés tant en matière de recrutement de nouveaux donateurs que d'augmentation du nombre de prélèvements automatiques. En 2020, les objectifs ont été dépassés.

De même, concernant l'activité legs et assurance-vie, le recrutement d'une salariée dédiée à nos grands bienfaiteurs a permis de consolider et développer nos relations avec nos futurs testateurs. Enfin, un salarié est aujourd'hui affecté à 100% à l'activité d'achat d'appartements étudiants pour les orphelins de policiers poursuivant leurs études. Ce grand programme immobilier permet d'héberger gratuitement, dès la rentrée universitaire 2021, 22 de nos protégés dans plus de 8 villes universitaires en France pour leur permettre de poursuivre leurs études en toute sérénité.

Sans le soutien des donateurs et testateurs, rien de tout cela ne serait possible.

Les dépenses engagées : comparatif 2019/2020 (net de remboursement)



DES FRAIS DE FONCTIONNEMENT MAÎTRISÉS QUI REPRÉSENTENT 20 % DES DÉPENSES⁽¹⁾

Ces frais, d'un montant de 3,2 M€, sont constitués par :

- **les frais d'information et de communication** pour 30 089,92 €,
- **les frais de personnel** de structure correspondant aux équipes administratives non affectées directement aux actions sociales pour 1,4 M€,
- **les autres charges** de structures courantes et administratives, non rattachables directement aux actions sociales (loyer et charges, affranchissements, téléphonie, informatique, assurances...) qui représentent 10,6% des dépenses pour un montant de 1,6 M€.

FOCUS SUR LES MODIFICATIONS INTERVENUES DANS LA PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS ET DANS LES MÉTHODES D'ÉVALUATION

Le règlement de l'ANC (Autorité des normes comptables) 2018-06 du 5 décembre 2018, a revu en profondeur la comptabilisation des legs et donations reçus. Ce changement a été appliqué à compter du 1^{er} janvier 2020.

Désormais, le fait générateur des opérations est le suivant :

- pour les assurances-vie, comptabilisation à réception des fonds,
- pour les donations, comptabilisation à la date de signature de l'acte authentique,
- pour les legs, comptabilisation à la date d'acceptation ou la date d'entrée en jouissance si postérieure.

Cette modification met ainsi en place un mécanisme de fonds reportés qui est une nouveauté significative de la comptabilisation des legs et donations.

(1) Les dépenses sont exprimées nettes de remboursements perçus.